



Conduite à tenir en cas d'exposition

- Lavage des mains.
- Désinfection à l'eau potable et au savon de toute plaie ou égratignure.
- Protection par un pansement imperméable.
- Si projection oculaire, laver avec de l'eau potable.
- Éviter tout contact des mains souillées avec les yeux, le nez et la bouche.

Quelques adresses utiles

www.sante.gouv.fr
www.pasteur.fr



Plus d'information sur notre site internet



sstrn.fr



[sstrn44](https://www.linkedin.com/company/sstrn)



[sstrn_44](https://www.instagram.com/sstrn_44)



[@sstrn44](https://www.youtube.com/channel/UCsstrn44)



[#Masantéautaf](https://www.tiktok.com/@sstrn44)



Climate Partner
 climatiquement neutre

© SSTRN - Toute reproduction, même partielle, est interdite. Document réalisé par la direction de la communication et les professionnels du SSTRN 2013/11 | Code article : **sstrn-d5001** | Crédits photo : © Heiko Kiera, Julia, Marina Gorskaja, Katarina81, roman4 - Fotolia.com



LES CONSEILS du *Sstrn*⁺
 PRÉVENTION

LEPTOSPIROSES & MILIEU DE TRAVAIL

LE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL
 DE LA RÉGION NANTAISE

SSTRN
 Service de prévention et de santé
 au travail de la région nantaise
 2, rue Linné - BP 38549 - 44185 NANTES Cedex 4



RÉSEAU **présanse**
 PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

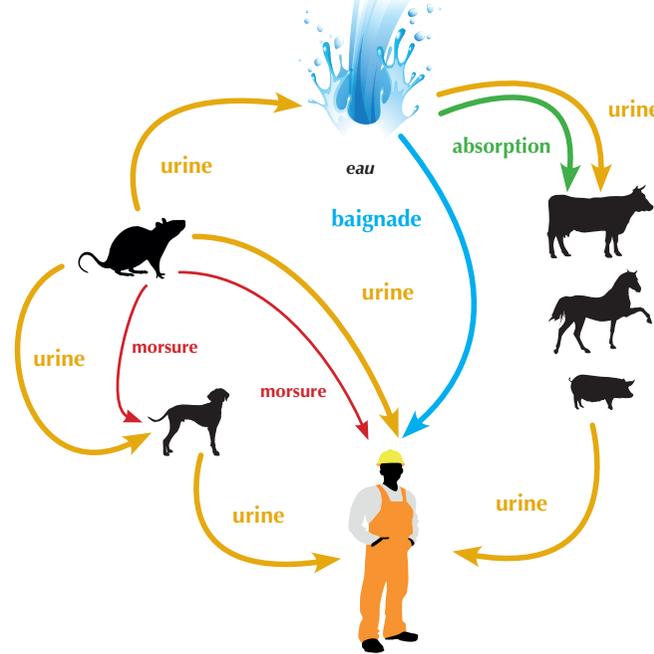


QU'EST-CE QUE LA LEPTOSPIROSE ?

- > C'est une maladie transmise par les rongeurs (porteurs sains) ou par les porcs, bovins et chiens (malades).
- > La transmission se fait par contact avec les urines des animaux ou l'eau souillée, sur une peau lésée ou par les muqueuses et les yeux.

SYMPTÔMES DE LA MALADIE

- > Syndrome grippal (fièvre, frissons...)
- > Secondairement risque de complications (atteinte du foie, des reins, des poumons, du cœur et des méninges)



LES MÉTIERS EXPOSÉS

- > égoutiers
- > certains personnels des stations d'épuration
- > ouvriers d'entretien des voies d'eau
- > gardes-pêche, gardes-chasse, pêcheurs professionnels
- > pisciculteurs, vétérinaires, personnel d'abattoirs, d'animalerie...

LES LOISIRS EXPOSANTS

- > baignade
- > kayak, canyoning, rafting
- > pêche, chasse,
- > sports nautiques
- > animaux de compagnie (rats, souris, cobayes...)

NE PAS OUBLIER D'INFORMER LE MÉDECIN TRAITANT DE LA POSSIBILITÉ D'UNE EXPOSITION À LA LEPTOSPIROSE. L'INCUBATION DE LA MALADIE EST DE 10 JOURS EN MOYENNE.

PRÉVENTION COLLECTIVE

En fonction de l'activité :

- > dératisation
- > nettoyage
- > locaux hermétiques
- > cornières inox
- > barrières anti-rongeurs
- > aménagement des vestiaires
- > assèchement des zones de travail
- > aération des locaux



PRÉVENTION INDIVIDUELLE

En fonction du risque :

- > vêtements protecteurs
- > bottes
- > cuissardes
- > gants
- > lunettes

**Protégez-vous !
Portez vos équipements
de protection individuelle.**

**Une maladie due à des bactéries,
les leptospires, dont il existe
plusieurs variétés.**

VACCINATION

- > protège contre une seule variété de leptospires
- > ne dispense pas de protection collective ni individuelle
- > décidée au cas par cas, en fonction de l'évaluation des risques avec le médecin du travail